



TITRE PROFESSIONNEL

CHEF • FE MONTEUR • SE

SECTION MONTAGE



OBJECTIFS

Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ont énormément évolué ces dernières années. En effet, l'apparition du numérique a modifié le rapport au montage image et en a redéfini les pratiques. A l'époque où les tournages s'effectuaient en pellicule, le •a monteur•se raccordaient les plans tournés en découpant au ciseau les bandes de pellicules pour constituer le film. Aujourd'hui, le •a monteur•se travaille directement sur des plans numérisés, grâce à des logiciels de montage très performants. La CinéFabrique propose une certification qui prend en compte l'ensemble de ces évolutions et permet aux futur•es professionnel•les d'être au plus près des réalités et des attentes du métier.

Le •a chef•fe monteur•se (ou monteur•se), réalise le montage d'un film. En collaboration avec le •a réalisateur•ice, le •a chef•fe monteur•se assemble les plans de manière à produire l'œuvre finale. Il récupère l'ensemble des prises réalisées pendant le tournage (également appelées « rushes »), les sélectionne avec le •a réalisateur•ice, les place dans l'ordre séquentiel pour se rapprocher du scénario du film. Il travaille ensuite la structure, la durée des plans et des séquences, opérant souvent une véritable réécriture de l'œuvre et lui donnant son rythme. C'est à la fois un métier technique qui exige une bonne connaissance du workflow et des fonctions de montage sur logiciel informatique, mais aussi et surtout un métier artistique dont l'une des particularités est la relation de proximité avec le •a réalisateur•ice. Le •a monteur•se peut être amené•e à effectuer des trucages visuels numériques à l'aide de logiciels. Garant•e de la finalisation du projet, le •a monteur•se est également attentif•ve aux autres étapes de post-production (montage son, mixage, etc.). Il encadre l'assistant•e monteur•se, ou assure cette fonction lui•elle-même en fonction de la typologie du projet.

Bloc 1 : Déterminer la direction artistique et technique d'un projet de montage pour une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

Bloc 2 : Réaliser le montage image d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

Bloc 3 : Intervenir lors de la postproduction du son, des effets spéciaux et de l'étalonnage, pour une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : - 1^e année (tronc commun) : 1225h de temps pédagogiques - 9 mois de début septembre à fin mai

- 2^e année (spécialisation) : 1631 h de temps pédagogiques - 14 mois de début juin à fin juillet

- 3^e année (alternance) : 1050h en entreprise et 595h en formation à l'école - 11 mois de fin août à fin juillet

Lieu : Présentiel - La CinéFabrique - 5 rue Communieu 69009 Lyon

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus. Pour tout besoin ou demande, nous contacter à info-handicap@cinefabrique.fr

Coût de la formation : - 1^e et 2^e années : la formation est gratuite
- 3^e année : 24 000€ pris en charge par l'employeur

Méthodes et moyens pédagogiques : L'école est dotée en post-production de matériel et logiciels professionnels (Avid, Protools, Da Vinci), de 38 boxes de montage individuels, 4 auditoriums de mixage, 4 stations d'étalonnage et une salle de projection. Les enseignements reposent sur un grand nombre d'exercices pratiques, avec des intervenant•es monteur•ses, des réalisateur•ices, ou en autonomie. Ils proviennent de toutes les sensibilités : cinéma, télévision, fiction, documentaire, film de genre...

VALIDATION DU DIPLÔME ET OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le titre de « Chef·fe monteur·se » ([RNCP37497](#)) est inscrit au RNCP et est délivré par la CinéFabrique sur décision de France compétences en date du 24 avril 2023.

Les titres professionnels s'obtiennent après validation d'un ensemble de compétences nécessaires à l'exercice du métier visé. Pendant leur parcours à la CinéFabrique, les étudiants et étudiantes acquièrent ces compétences lors des modules pédagogiques, des périodes en entreprise et des tournages auxquels ils participent. À la fin de la 3^{ème} année, un jury de certification se réunit et valide ou non l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention de la certification professionnelle. Le jury s'appuie sur les éléments suivants : le résultat des évaluations certificatives, le règlement de certification, la liste des candidat·es et le résultat des évaluations des périodes en entreprise.

Parallèlement, à la CinéFabrique Lyon uniquement, au bout de deux années, l'Université Lumière-Lyon 2 accorde aux étudiant.e.s 120 crédits (ECTS) qui valident le Diplôme Universitaire « Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia », ce qui leur permet d'entrer en Licence Professionnelle. En troisième année, l'Université Lumière-Lyon 2 leur accorde, sur décision du jury de Licence, la Licence Professionnelle "Technique du Son et de l'Image".

ET APRÈS

Débouchés :

- ♦ Chef·fe monteur·se
- ♦ Assistant·e monteur·se
- ♦ Scripte

Depuis 2019 :

89%

d'insertion à 6
mois

97%

de réussite

3%

d'interruption de
parcours



ADMISSION À LA FORMATION INITIALE

Conditions d'inscription à l'examen d'entrée

- Être âgé de 18 à 26 ans dans l'année civile en cours,
- Être de nationalité française ou ressortissant.e de l'espace économique européen, ou à défaut bénéficier d'un titre de séjour en cours de validité,
- Aucun niveau d'étude n'est requis à l'entrée de la CinéFabrique.

Pour participer aux épreuves sélectives de l'examen d'entrée, les candidat.es doivent s'inscrire en ligne. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Parcoursup pour intégrer la CinéFabrique.

Cliquez [ici](#) pour plus d'information sur l'admission à la formation initiale.

OBTENTION DU TITRE PAR LA VAE

Les parcours VAE sont ouverts à toute personne, sans limite d'âge, de nationalité, de niveau d'études et de statut, et permettent de faire reconnaître son expérience professionnelle afin d'obtenir un de nos titres professionnels. Aucun minimum en terme de durée d'expérience n'est exigé. L'expérience peut avoir eu lieu en France ou à l'étranger, être actuelle ou passée, continue ou discontinuée.

- Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024
- Les candidat·es doivent envoyer à formation.continue@cinefabrique.fr leur Livret 1 rempli ([Cerfa n°12818*02](#)) ainsi que toutes les pièces justificatives demandées

Pour en savoir plus sur la VAE, n'hésitez pas à nous contacter : formation.continue@cinefabrique.fr

CONTACTS

Responsable Troisième année
Nicolas Jeanpierre
nicolas.jeanpierre@cinefabrique.fr

Référente handicap
Claudie Chaize
info-handicap@cinefabrique.fr